

Réhabilitation des sites exploités dans la zone d'intervention de la Compagnie des bauxites de Guinée

Compagnie des Bauxites de Guinée, Conakry (République de Guinée)

Résumé :

La Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) constituée en 1963 est un consortium composé par le gouvernement de la République de Guinée et Halco Mining inc. de l'état de Delaware aux USA.

Ce consortium détient le droit d'exploitation sur le site d'une concession minière de 1 292 km², couvrant les préfectures de Boké, de Gaoual et de Téliélé. Depuis 1973, les opérations d'exploitation sont essentiellement basées sur les gisements de bauxites de Sangarédi, Bidikoum, Silidara et Boundou Waadé. La teneur en alumine (Al₂O₃) du plateau de Sangarédi avoisine 63%. Premier plateau en exploitation, renfermant toujours la qualité supérieure par rapport aux autres gisements.

Initialement, les plateaux sont recouverts de faunes et de flores assez diverses, avec un micro climat atypique de la zone. Quelques agglomérations renfermant une population à diverses activités (agro - pastorales) se retrouvent parfois dans les vallées ou sur des plateaux contigus aux sites en exploitation ou dans la concession.

L'exploitation de ces plateaux entraîne obligatoirement leur découverte, la modification de la topographie, l'engorgement des cours d'eau par l'érosion, le transport des matériaux et la modification du micro climat (ensoleillement excessif et pluviométrie rare).

Dans la convention de base de la constitution de la CBG, il est substantiellement déclaré ceci : « Toute zone dérangée (exploitée) pour la production de la bauxite doit être remise en état à la fin de l'exploitation à de fin agricole, pastorale ou de re-végétation ». Ainsi, cette remise en état des sites a commencé en 1991 avec l'ouverture des plateaux (Bidikoum) à exploitation unique (hauteur des fronts inférieure à 14 mètres).

La méthode consistait à l'époque à reboiser les sites par des espèces végétales exotiques telles que les acacias mangium et auriculoformis. Des surfaces simplement scarifiées allant de 5 à 40 ha étaient annuellement reboisées par ces espèces.

Actuellement et depuis l'année 2002, de nouvelles procédures de remises en état des sites exploités sont en application à la mine de CBG. Avec la réussite de cette procédure appliquée sur les sites exploités, la CBG voudrait partager cette expérience avec d'autres industries minières évoluant dans les mêmes conditions d'exploitation.